

ANNEXE 2

DÉCLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

ÉLECTIONS AUX
CONSEIL D'ADMINISTRATION
COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
COMMISSION DE LA RECHERCHE

16 ET 17 OCTOBRE 2024

COLLÈGE DES PERSONNELS

Cet acte de candidature doit être joint à la liste présentée

Je soussigné.e (NOM, Sexe :	Fé	m): _ minin asculin			
Adresse postale :					
Code postal :			Ville :		
Adresse mail :	194				
Téléphone : Site universitaire de rattachement).)		-		
Déclare être candidat aux élections :			conseil nistration :	☐ Professeurs et personnels assimilés ☐ Autres enseignants-chercheurs, enseignants assimilés ☐ Personnels de bibliothèque, ingénieurs, adm	
				techniques, de service et de santé	ioci dello,
		a la commission	Professeurs et personnels assimilés		
		de la formation et de la vie universitaire :		Autres enseignants-chercheurs, enseignants assimilés	et personnels
			Personnels de bibliothèque, ingénieurs, adm techniques, de service et de santé	inistratifs,	



	🗌 à la commission	Professeurs et personnels assimilés				
	de la recherche ² :	Autres personnels habilités à diriger des recherches				
		Docteurs, docteurs de 3eme cycle et docteurs ingénieurs				
		Autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés				
	•	☐ Ingénieurs et techniciens				
		Autres personnels				
		1 · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
Secteur de formation : (hors collèges « BIATSS » et,	Secteur 1 Disciplines juridiques, économiques et de gestion					
pour la Commission de la recherche, « autres	Secteur 2 Lettres et sciences humaines et sociales					
enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés »,	Secteur 3 Sciences et technologies					
« ingénieurs et techniciens » et « autres personnels »)	Secteur 4 Disciplines de santé					
Sur la liste présentée par (no	m de la liste) :					
		- T				
		Le				
		Signature				

² Contrairement aux autres conseils (CA, CFVU), seul le plus haut titre ou diplôme universitaire est pris en compte pour la CR, et non la fonction exercée au sein de l'établissement.